

Techniques d'expression 2



En bref

- › **Langue(s) d'enseignement:** Français
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

DESCRIPTION

Dans le prolongement du cours du 1er semestre, cet enseignement comprend deux volets :

1. Projet professionnel

Il sera demandé aux étudiants de concevoir et de rédiger un projet professionnel au cours du semestre. La

note attribuée à ce dossier d'une dizaine de pages comptera pour un tiers de la note finale des étudiants inscrits en

contrôle continu.

2. Atelier de rédaction

Il s'agit, dans la continuité de l'Atelier 1, de s'entraîner aux techniques de l'écrit universitaire (rédaction

d'exercices tels que le commentaire de texte ou la dissertation). Les compétences rédactionnelles requises sont

linguistiques (correction de la langue, orthographe, syntaxe, ponctuation...), stylistiques (effacement des marques

de subjectivité, élimination des répétitions, rédaction de phrases courtes...), logiques (construction d'un

raisonnement, présentation des arguments et des exemples...). Les textes-supports se répartiront entre textes littéraires et textes critiques ou théoriques, sur les sujets suivants : 1. Tons et registres - 2. La topique - 3. Concevoir et rédiger une fiche de lecture (sur un ouvrage choisi par chaque enseignant et proposé en début de semestre).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation